



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 6653

du 15/05/2018

Appel à participation au concours « 2018 Big Bang Spacetube »

Réseaux et niveaux concernés <input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie-Bruxelles <input checked="" type="checkbox"/> Libre subventionné <input checked="" type="checkbox"/> libre confessionnel <input checked="" type="checkbox"/> libre non confessionnel <input checked="" type="checkbox"/> Officiel subventionné <input checked="" type="checkbox"/> Niveau : Primaire - Secondaire	Destinataires de la circulaire - A Madame et Messieurs les Gouverneurs ; - A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ; - Aux Pouvoirs Organisateurs des écoles d'enseignement primaire et secondaire ordinaire et spécialisé organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; - Aux Chefs d'établissements d'enseignement primaire et secondaire ordinaire et spécialisé organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; - Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs. <u>Pour information</u> - Au Service général de l'Inspection ;
Type de circulaire <input type="checkbox"/> Circulaire administrative <input checked="" type="checkbox"/> Circulaire informative	
Période de validité <input type="checkbox"/> A partir du <input checked="" type="checkbox"/> Du 25/04/2018 au 18/08/2018	
Documents à renvoyer <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Date limite : 18/08/2018 <input type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire	
Mots-clés : Concours – Espace – Space Spacetube – ESA	

Signataire		
Ministre / Administration :	Administration générale de l'Enseignement Direction générale de l'Enseignement obligatoire Mme Lise-Anne Hanse, Directrice générale	
Personne de contact		
Service ou Association : DGEO – Direction d'Appui – Service des Affaires générales et intergouvernementales		
Nom et prénom	Tél	Email
Volpe Alex	02/690.84.61	alex.volpe@cfwb.be

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de porter à votre connaissance un appel à participation au concours de réalisation d'un « Tube » sur un sujet se rapportant à l'espace.

Je vous remercie de communiquer cette information à vos professeurs susceptibles d'être intéressés.

Pour toute **demande d'information complémentaire** à ce sujet, je vous invite à visiter le site internet du concours (<https://www.spacetube.xyz>).

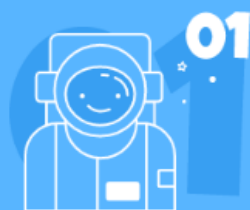
Je vous souhaite bonne réception de la présente,

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE

Choisis une question qui te vient à l'esprit en pensant à l'espace . Par exemple : Y a-t-il d'autres planètes habitées ? Comment fonctionne un moteur de fusée ? Fais en une vidéo de 2 à 3 minutes pour l'expliquer au monde , à tes amis

Et entre dans la compétition :



Enregistre-toi seul ou avec une équipe de maximum 2 amis. Demande à un adulte de t'enregistrer si tu as moins de 13 ans.



Pars à la recherche d'informations avec les sources qui te sont proposées ou d'autres et réunis tes idées, images et vidéos autour de ton sujet. [Regarde ici](#)



Imagine ton scénario , regarde les listes d'outils avec lesquels tu peux créer ta vidéo . Veille bien à ce qu'elle ne dure pas plus de 3 minutes et soit longue assez pour faire comprendre tes idées .



Envoie ta création sur la page de téléchargement avec toutes les informations sur toi et ton équipe si tu n'es pas seul . Un e-mail te parviendra si tout est en ordre

INSCRIS TOI MAINTENANT ET ENVOIE PLUS TARD TA VIDÉO

Règlement du concours

Article 1 - Initiateur du concours

L'ASBL MC2 a réuni dans 3 pays une institution nationale qui sensibilise et éduque le grand public aux sciences et à l'espace et une équipe qui met le projet en œuvre.

Avec ces partenaires, elle organise une compétition pour amener les jeunes internautes et youtubeurs à s'intéresser au domaine de l'espace.

Article 2 - Objet de la compétition

Les participants doivent réaliser une séquence vidéo d'une durée de 2 minutes (minimum) à 3 minutes (maximum) sur un sujet lié au domaine spatial. Pour cela, sont autorisés tout matériel mobile pour produire et assembler la vidéo tels smartphone, PC/Tablette. Le son peut être extrait de toute source dont les droits d'utilisation sont libres. La réalisation doit être une création personnelle mais peut utiliser du matériel audio-visuel extrait de bases de données proposées par l'organisateur sur son site.

Tout matériel auquel est associé un copyright n'est autorisé que si le/la participant-e fournit une permission écrite d'utilisation.

Le format de la vidéo doit être livré en :

- Formats MP4 (H264), MOV, WMV, AVI
- Résolution 16/9 : 1280×720 pixels per line or 1920×1080 pixels par ligne

Article 3 - Qui peut participer ?

La compétition est réservée aux **jeunes âgés de 9 à 19 ans et en situation de scolarité dans le pays où se déroule la compétition**. Elle est réservée exclusivement aux réalisateurs amateurs (qui n'ont pas publié de séquence vidéo professionnelle). Pour être admis à la compétition, le/la participant-e doit accepter toutes les conditions énoncées dans le règlement. Il est permis de réaliser sa vidéo soit individuellement, soit en équipe à condition que celle-ci n'excède pas 3 personnes et que leur âge ne diffère pas de celle du compétiteur de plus de 2 ans et reste inférieur à 19 ans.

Article 4 - Clauses de disqualification

Outre les cas de non validation de candidats lors de leur inscription ou cas de fraude décrits à l'article 5, seront disqualifiées les œuvres considérées hors sujet, ou présentant des caractères diffamatoires, racistes, ou susceptibles de porter atteinte à l'intégrité physique ou morale de quiconque.

Les participants autorisent l'organisateur à effectuer tous les contrôles et vérifications concernant leur identité et leurs coordonnées. Toute inscription présentant une anomalie (incomplète, erronée, fausse ...) ne sera pas prise en considération et entraînera l'élimination du/de la participant-e.

Article 5 - Processus de la compétition

- A. Inscription obligatoire préalable par enregistrement Le/la participant-e doit enregistrer son identité sur le site du Festival en utilisant le **formulaire disponible** Elle doit remplir tous les champs obligatoires et télécharger une photo de portrait qui sera utilisée pour présenter sa réalisation. S'il s'agit d'une équipe, chacun des membres doit s'identifier (les données fournies sont protégées selon les termes de l'article 7).
- B. La participation finale au concours sera complétée en téléchargeant sa vidéo via le lien fourni. Les vidéos validées seront mises en ligne par l'organisateur et seront accessibles sur le site du concours. Contraintes et invalidation : À ce stade, les participants n'auront pas la possibilité de demander l'annulation de la modification de ce matériel. Dans le cas où la vidéo n'est pas sa propre réalisation, elle sera déclarée nulle. Après sa validation finale, le/la participant-e recevra un courrier confirmant sa présélection. Deux types de prix sont offerts : un prix national et un prix international. S'il désire aussi concourir pour le prix international, le/la participant-e doit également sous-titrer sa vidéo dans la langue du film proposé en format srt (des logiciels sont proposés par l'organisateur).
- C. Après la clôture des soumissions, les internautes seront invités à voter pour la ou les vidéo(s) de leur choix parmi l'ensemble des séquences validées par l'Organisateur. Le vote s'effectuera sur le site web spacetube.xyz , les votants devant alors préalablement s'enregistrer afin que leur vote soit pris en compte, sous réserve d'un maximum de 10 (dix) votes par profil utilisateur. Il est entendu que la fréquence de visionnage des vidéos par les internautes et le nombre de commentaires postés sur les Vidéos ne seront en aucun cas pris en compte pour la comptabilisation des votes.
- D. Un jury donnera aussi son vote pour les 10 meilleures vidéos. Les votes du public et du jury seront combinés avec une pondération 40/60 pour déterminer une sélection des 10 vidéos ayant totalisé le score pondéré le plus élevé.
- E. Lors d'une journée portes-ouvertes organisée par l'institution nationale partenaire, ces 10 séquences seront montrées au public qui attribuera aux gagnants les prix par une méthode de comptage / applaudimètre.

Article 6 - Calendrier du concours

Enregistrement pour la participation et soumission de la vidéo : du 21 avril au 15 août 2018

Présentation des vidéos validées et vote du public : du 1er au 30 septembre 2018 inclus via la plateforme spacetube.xyz

Journée portes ouvertes dans l'institution nationale et désignation des lauréats : entre le 8 octobre et le 30 novembre 2018, la date exacte dans chaque pays sera communiquée au plus tard le 1^{er} septembre 2018.

Article 7 - Protection des données

Le/la participant-e accepte que les données personnelles enregistrées sur le site soient utilisées par l'organisateur pour vérifier s'il remplit les conditions d'éligibilité (article 3) et pour communiquer avec lui pendant la durée de la compétition. Il accepte que les œuvres soient utilisées à fin éducative et d'illustration du concours. Aucune utilisation par les organisateurs ne se fera à des fins commerciales.

Article 8 - Prix

Les prix attribués sont en nature (et illustrent le domaine de l'espace) et leur nombre déterminé par les sponsors qui en font le don et ce au plus tard le 1^{er} juillet 2018.

Les membres du jury seront sélectionnés parmi des personnes liées à l'objet de la compétition.

La présidence du jury sera assurée par l'initiateur du concours.